

Compte rendu de la rencontre extraordinaire du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 4 janvier 2022, à 10 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger (en rempl. Sylvain Mercier) Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Caroline Drolet Judith Fafard Benoit Houle (en rempl. Julie Dostaler) Christiane Thibault</p> <p>Absents : Julie Dostaler Patricia Hudson Florence Lacasse Éric Litvak Sylvain Mercier</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Mobilisation interne3. Messages clés et évaluation
---	---

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Puisqu'il s'agit d'une rencontre spéciale commandée par la situation épidémiologique, aucun ordre du jour n'a été déposé préalablement. Un seul sujet sera discuté soit celui de la mobilisation interne (plan de relève) de l'ensemble de l'organisation. Plusieurs directeurs sont en vacances, la plupart remplacés.</p>	<p>François Desbiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fera le suivi du CODIR auprès de Patricia Hudson, retenue par une rencontre urgente reliée à la COVID.
2.	<p>Mobilisation interne</p> <p>Nicole Damestoy souhaite tout d'abord la bonne année à tous et remercie chacun pour son engagement lors des rencontres scrums quotidiennes durant les Fêtes, que certains ont continué de mettre à l'agenda en dépit de vacances.</p> <p>La transmission communautaire de la COVID est intense. Les employés de l'INSPQ sont touchés soit directement, soit en tant que contact d'un cas (et donc en isolement). Certains voient leur prestation touchée par les perturbations scolaires associées aux mesures populationnelles en vigueur.</p> <p>Pendant la période des fêtes, l'INSPQ a été interpellé pour soutenir scientifiquement la levée d'isolement précoce des travailleurs de la santé et des travailleurs dits essentiels en cas de bris de services. La directive gouvernementale à cet effet s'appliquerait aussi à l'INSPQ advenant un bris de services essentiels. Il s'agit d'une mesure d'exception. Nous convenons aujourd'hui des approches à mettre en œuvre préalablement.</p> <p>Le but de la présente rencontre est de faire le point sur l'état des lieux, de convenir des actions immédiates à poser là où c'est requis et de mettre à jour le plan de relève des activités critiques.</p> <p>La PDG invite les membres à un tour de table pour faire l'état des lieux de leur direction respective. On comprend que le problème le plus criant est celui des laboratoires qui nécessitent une présence physique sur les lieux de travail.</p> <p>DSET</p> <p>Au CTQ tout est sous contrôle. Le plan de relève est mis en place pour que les activités critiques puissent se poursuivre.</p> <p>LSPQ</p> <p>Au niveau des professionnels : plusieurs professionnels sont capables d'accomplir leurs tâches en télétravail. Cependant, il va falloir numériser et leur transmettre les résultats de tests à valider. On propose de mobiliser une ressource interne à l'INSPQ pour numériser les documents et faire les tâches non spécialisées afin de donner un coup de main aux technologistes.</p>	<p>Natalys Bastien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informe les syndicats de la situation et de la mobilisation interne; - met en place le mécanisme interne de soutien aux directions pour énoncer les besoins et identifier des solutions internes de remplacement; - convoque une rencontre quotidienne avec les gestionnaires identifiés par chaque directeur; - réitère par communiqué : la possibilité d'obtenir dès maintenant la 3^e dose de vaccin pour les travailleurs des laboratoires et des services de dépistage (un communiqué a été diffusé le 22 décembre 2021); la mobilisation interne anticipée et les règles quant à la prestation de travail attendue (selon que les services de garde-écoles sont ouverts ou fermés).

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<p>Au niveau des agentes administratives, il y en a une sur place, les autres sont en télétravail. Enjeu de donner les accès informatiques rapidement pour que l'accueil d'une nouvelle agente puisse être fait cette semaine. François Bélanger s'occupe de faire le nécessaire auprès de la DTI.</p> <p>Au niveau des techniciens du laboratoire : Le recensement des absences ce matin n'est pas encore complété dans les différents secteurs. La formation de la relève d'une ressource qui s'occupait du NC3, dont le départ est prévu sous peu, est problématique. Cette formation qui doit se faire sur place sera reportée à la fin janvier. Deux des trois ressources spécifiques pour l'accès au NC3 sont toujours en place. Pour les activités de base, mis à part le problème de validation des résultats (voir plus haut), les activités techniques du lab qui ont déjà fait l'objet d'un délestage sont maintenues pour l'instant.</p> <p>Échange entre les directeurs pour offrir du soutien rapide en réponse aux besoins du LSPQ. Ces offres sont canalisées dans le mécanisme mis en place et coordonné par la DRH à partir de demain.</p> <p>Autres directions</p> <p>BIESP, DDIC, DTI, VSQ et DRFMCA : tout est sous contrôle, pas d'enjeu particulier ce jour.</p> <p>Natalys Bastien sollicite les membres à lui transmettre le nom d'un cadre intermédiaire par direction pour prévoir des rencontres quotidiennes pour la gestion des ressources afin de s'assurer du soutien de nos services.</p> <p>La DRH précise qu'elle aura une rencontre avec les syndicats afin d'assouplir certaines règles dans l'application des conventions.</p> <p>Un communiqué sera transmis par la DRH rappelant, entre autres, la 3^e dose de vaccination pour le personnel des laboratoires, ainsi que l'application des congés pour la gestion des enfants à la maison.</p> <p>En terminant, il est convenu de tenir une rencontre des cadres ce jeudi. Estelle Voyer transmettra la convocation.</p>	<p>Christiane Thibault (Sécurité civile) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoie ou met dans le canal CODIR, la version la plus récente du plan de continuité des activités critiques. <p>Chaque directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie le gestionnaire responsable pour le suivi des besoins de relève; - met à jour le plan de relève des activités critiques en identifiant deux remplaçants par poste critique (plan A et plan B), incluant son propre remplacement. <p>François Desbiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fait le suivi auprès de Patricia Hudson; - anime une rencontre des gestionnaires spéciale le 6 janvier prochain sur le même sujet.
3.	<p>Messages clés et évaluation</p> <p>Fin de la rencontre 10 h 32.</p>	

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 11 janvier 2022, à 9 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Judith Fafard Patricia Hudson Florence Lacasse Éric Litvak Christiane Thibault</p> <p>Absents : Sylvain Mercier (vacances)</p> <p>Invitées : Marie-Josée Archetto Jocelyne Sauvé</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Adoption des comptes rendus des réunions du 21 décembre 2021 et du 4 janvier 20223. Rapport de la PDG4. Rapport du VPAS5. Rapport du VPAAS <p>Points de discussion</p> <ol style="list-style-type: none">6. Correspondance DGSP – Financement complémentaire SAT7. Adoption et déploiement de la directive conflits d'intérêts8. Projet de loi 19 sur les renseignements de santé et de services sociaux / planification d'une séance de travail9. Tableau de bord Qualité et groupe de discussion<ol style="list-style-type: none">9.1 Adoption des normes et repères qualité à portée institutionnelle – suivi du 1^{er} septembre au 30 novembre 20219.2 Recrutement de participants pour des groupes de discussion sur les repères institutionnels pour élaborer des recommandations dans les productions de l'Institut10. Suivi – Rencontre DGSP du 17 décembre 202111. Gestion des risques12. Organisation scientifique COVID <p>Points de décision (ODJ de consentement)</p> <ol style="list-style-type: none">13. Aucun <p>Points d'information</p> <ol style="list-style-type: none">14. Messages clés et évaluation
--	---

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté en retirant les points 6 et 10 et en changeant l'ordre des présentations des points, le point 12 étant devancé est traité immédiatement après le point 2.</p>	
2.	<p>Adoption des comptes rendus des réunions du 21 décembre 2021 et du 4 janvier 2022</p> <p>Les comptes rendus seront adoptés lors de la rencontre du 25 janvier prochain avec les modifications demandées.</p>	
3.	<p>Rapport de la PDG</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de la rencontre DGSP-INSPQ du 17 décembre 2021 : beaucoup de travaux et plusieurs rencontres par les directrices scientifiques pour confirmer le financement complémentaire à l'entente protection - financement confirmé verbalement pour 2021-2022 - recherche de solution pour 2022-2023 et années subséquentes. Le financement pour l'offre de services SAT reste à confirmer, de même que celui du séquençage génomique. Pour ce point, une correspondance a été envoyée le 6 janvier 2022 afin de confirmer les propos tenus le 17 décembre, à l'effet que nous débutons l'année sur le budget d'urgence COVID en attendant d'autres confirmations. La pertinence du projet n'est pas remise en cause. Prochaine rencontre DGSP-INSPQ le 27 janvier 2022 ▪ Rencontres du personnel les 13 et 14 janvier 2022 : Nicole Damestoy mentionne les sujets qui y seront discutés. 	
4.	<p>Rapport du VPAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun rapport n'est présenté faute de temps Les scrums COVID quotidiens sont le lieu d'échanges continus sur des enjeux COVID. 	
5.	<p>Rapport du VPAAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun rapport n'est présenté faute de temps Les scrums COVID quotidiens sont le lieu d'échanges continus sur des enjeux COVID. 	
Points de discussion		
6.	<p>Correspondance DGSP – Financement complémentaire SAT</p> <p>Ce point est retiré de l'ordre du jour. Il est en suivi de la rencontre DGSP-INSPQ du 17 décembre 2021, traité au rapport PDG.</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
7.	<p>Adoption et déploiement de la directive conflits d'intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Dostaler présente le processus prévu pour le déploiement de la directive sur les conflits d'intérêts. La directive a été revue et sera présentée en mode projet aux gestionnaires lors de la rencontre des cadres ce jeudi 13 janvier 2022. Les adjointes de direction seront rencontrées au courant de la semaine prochaine afin de préparer la transmission des formulaires auprès des équipes. Tout le personnel de l'Institut sera invité à remplir le formulaire dans les prochaines semaines. Les rencontres des gestionnaires serviront à capter les besoins d'accompagnement et à soutenir les gestionnaires et directeurs dans les situations plus complexes. Cela permettra de capter certaines préoccupations ou besoins de clarification avant de procéder à son adoption à un prochain CODIR, à l'issue du processus, pour que la directive intègre tous les éléments de notre apprentissage collectif avant son adoption. ▪ Les membres du CODIR sont d'accord avec ce processus, mais il est mentionné que l'on devrait préciser le rôle des directeurs dans la directive sur les conflits d'intérêts afin qu'ils soient systématiquement impliqués pour l'analyse et la gestion des conflits d'intérêts pour soutenir leurs gestionnaires dans la gestion des conflits. Ceci est nécessaire pour garder une vue d'ensemble de la situation. ▪ Un retour au CODIR est prévu avant juin 2022, pour adopter la directive, s'assurer de l'harmonisation du traitement des situations de conflit à travers toutes les directions et instaurer la boucle d'amélioration continue de ce processus qui est lié à la rigueur et la transparence des experts, un risque stratégique pour l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Adoption de la directive lors d'une prochaine rencontre du CODIR, d'ici juin 2022.
8.	<p>Projet de loi 19 sur les renseignements de santé et de services sociaux / planification d'une séance de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Dostaler explique que ce sujet nécessite une analyse détaillée du projet de loi sur les renseignements de santé, mais également des autres projets de loi 64 et 95 ayant été adoptés afin de bien saisir les implications pour notre organisation. Elle propose de former un petit groupe de travail qui se réunira pour ce faire. ▪ Les personnes suivantes sont identifiées : Nicole Damestoy, François Desbiens, Valérie Émond, François Bélanger et un représentant du CTQ dont le nom sera confirmé par Christiane Thibault. 	
9.	<p>Tableau de bord Qualité et groupe de discussion</p> <p>9.1 Adoption des normes et repères qualité à portée institutionnelle– suivi du 1er septembre au 30 novembre 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres ont reçu le tableau de bord sur l'adoption des normes et repères QPI. Il s'agit d'une première itération qui nécessite une discussion en cocas la semaine prochaine. 	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres du CODIR apprécient le format du tableau de bord ainsi que la clarté des informations présentées. Ils soulèvent une préoccupation sur la diffusion de ces résultats étant donné que les produits ciblés sont ceux réalisés dans le contexte d'urgence sanitaire. La discussion en COCAS pourra notamment porter sur les productions visées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Discussion au COCAS du 18 janvier analyse de la démarche, des résultats et des suivis.
9.2	<p>Recrutement de participants pour des groupes de discussion sur les repères institutionnels pour élaborer des recommandations dans les productions de l'Institut</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Dostaler informe les membres du CODIR qu'il est prévu consulter les gestionnaires à la rencontre des cadres de ce jeudi afin de recruter des participants pour des groupes de discussion sur les repères institutionnels pour l'élaboration des recommandations. 	
10.	<p>Suivi – Rencontre DGSP du 17 décembre 2021</p> <p>Ce point a été retiré de l'ordre du jour, car traité dans le rapport de la PDG.</p>	
11.	<p>Gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Dostaler présente sommairement l'exercice réalisé sur la gestion des risques. Les membres du CODIR ont jusqu'au 28 janvier pour faire part de leurs commentaires avant le dépôt du document pour le C.A. de février. Éléments de positionnement stratégique et de communication à ajouter dans les risques 7 ou 8. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Transmission des commentaires des membres du CODIR à Julie Dostaler d'ici le 28 janvier prochain. Adoption au CA de février 2022.
12.	<p>Organisation scientifique COVID</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patricia Hudson présente une proposition d'organisation interne pour la réponse scientifique de l'INSPQ dans le contexte actuel de la 5^e vague de pandémie. Les enjeux actuels sont similaires à ceux de la 1^{re} vague, mais d'autres s'ajoutent en raison du contexte de la transition (réponse COVID intense et réactivation des dossiers hors COVID). Les éléments concernent les mécanismes de communication et la réorganisation interne. ▪ Au chapitre des mécanismes de communication, on convient de réactiver la « boîte COVID » afin d'actualiser un canal unique de réception et de priorisation des demandes. Les demandes écrites permettent de bien cerner la question et évitent que de multiples experts, interpellés par différents interlocuteurs, travaillent en parallèle. L'enjeu en est une d'efficacité de notre travail. Il est aussi au niveau de bien camper les rôles et responsabilités de l'INSPQ, de conserver la distance critique requise. ▪ Concernant la réorganisation interne, seules les cellules scientifiques ayant une production en propre sont maintenues. Les cellules « Gestion des cas et des contacts » et « mesures populationnelles » sont peu sollicitées puisque la gestion des risques et le centre décisionnel sont auprès des autorités de santé publique. 	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<p>Le personnel associé à ces travaux sera redirigé vers une cellule « réponses rapides » en cohérence avec le mécanisme centralisé de réception des demandes de soutien scientifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ On convient donc de faire les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▫ Compléter la réflexion avec les éléments labo et vigie pour notre organisation interne (sera discuté en COCAS cet après-midi). ▫ D'ici la fin de la semaine, finaliser notre offre de fonctionnement par écrit. Un état de situation sera déposé au Dr Luc Boileau, DNSP par intérim, et à Mme Dominique Savoie, SM. Patricia Hudson rédigera un premier jet et le soumettra à la PDG. ▫ Nicole Damestoy rencontrera ce jeudi Dr Luc Boileau pour bien camper le rôle de l'INSPQ, notre offre de services et présenter ces mécanismes de liaison. 	
Points de décision (ODJ de consentement)		
13.	Aucun	
Points d'information		
14.	<p>Messages clés et évaluation</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 02.</p>	

ND/ev

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 25 janvier 2022, à 9 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Judith Fafard Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Éric Litvak Christiane Thibault</p> <p>Absent :</p> <p>Invité :</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Adoption des comptes rendus du 21 décembre 2021 et des 4 et 11 janvier 2022<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Précision accessibilité des CR</i>3. Rapport de la PDG4. Rapport du VPAS5. Rapport du VPAAS <p>Points de discussion</p> <ol style="list-style-type: none">6. Processus planification budgétaire7. Suivi – charge de travail EE <p>PAUSE</p> <ol style="list-style-type: none">8. Directive télétravail et avis de sécurité wifi9. Mandat comité diversité inclusion10. Bilan 2021-2022 et calendrier 2022-2023 des ententes spécifiques <p>Points de décision (ODJ de consentement)</p> <ol style="list-style-type: none">11. Fonds de démarrage pour la recherche12. Programmation scientifique 2022-2023 <p>Points d'information</p> <ol style="list-style-type: none">13. Accompagnement en transfert de connaissances14. Publications - embargo15. Messages clés et évaluation
--	---

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté en ajoutant pour information : transmission des publications sous-embargo (par Julie Dostaler).</p>	
2.	<p>Adoption des comptes rendus du 21 décembre 2021 et des 4 et 11 janvier 2022</p> <p>Les comptes rendus du 21 décembre 2021 et du 4 janvier 2022 sont adoptés en y apportant quelques petites corrections. Le compte rendu du 11 janvier 2022 est adopté tel que présenté.</p> <p>Pour permettre une meilleure circulation de l'information auprès des gestionnaires, il est convenu de déposer les projets d'ordre du jour dans le répertoire S/Partage/Gestionnaires. Les états de situation pourraient y être déposés après la rencontre, à moins qu'à l'issue des discussions en CoDIR leur contenu ne soit modifié.</p> <p>En suivi du CoDIR du 11 janvier 2022, Julie Dostaler informe qu'une première rencontre sur le PL 19 est prévue ce vendredi 28 janvier. Il s'agit d'un enjeu de positionnement. Il faut bien comprendre les répercussions du projet de loi et nos nouvelles obligations à l'égard des données qui nous sont confiées. Christiane Thibault s'ajoute au groupe de travail à ce sujet. Des liens avec Mmes Émilie Dionne et Andréa Bilodeau, interlocutrices de la DGSP, seront faits. Éventuellement, une rencontre avec M. Pier Tremblay, responsable du projet au sein du MSSS, pourrait être requise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ TEAMS des rencontres de cadres identifiera ce nouveau processus (fait dans la rencontre du 27 janvier 2022) ▫ Estelle Voyer dépose les ordres du jour et les états de situation appropriés dans le répertoire des cadres après chaque rencontre de CoDIR. ▫ Suivi PL 19 par Julie Dostaler et équipe Politiques publiques.
3.	<p>Rapport de la PDG</p> <p><u>Contexte interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CA INSPQ du 18 janvier 2022 - Adoption du budget préliminaire ainsi que l'engagement qualité. <p><u>Contexte externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Dominique Savoie, SM, le 21 janvier 2022 – Suivi sur le financement du projet Génomique, PEEQ et CTQ. Discussion sur les sujets d'actualité COVID : surmortalité, offre de soutien sur les directives levée isolement et guide priorisation des soins. Cheminement des demandes de la DGSP et soutien au nouveau DNSP : mécanismes en place pour maximiser l'efficacité. ▪ Litiges : <ul style="list-style-type: none"> - Enquête de la coroner : plaidoiries terminées, rapport attendu fin février <ul style="list-style-type: none"> ▫ Rapport CSBE : certains éléments concernant INSPQ, sur le principe de précaution et lenteur des processus qui sont perçus comme paralysants en contexte de crise; ▫ Mémoire pourvoi en contrôle judiciaire au TAT cette semaine; ▫ Indépendance et agilité ressortent comme deux éléments phares sur lesquels l'INSPQ devra répondre. 	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des travaux COVID : <ul style="list-style-type: none"> o Travaux de positionnement : avis sur la levée des mesures; o Démobilisation des équipes – suivi. ▪ 25^e JASP – Soutien de l'INSPQ à l'élaboration d'une programmation scientifique en lien avec nos créneaux d'expertise. Le suivi a été fait au CoCAS (voir plus bas rapport VPAS). <p><u>À l'agenda</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le 27 janvier 2022 - Rencontre DGSP-INSPQ : suivi de la rencontre du 17 décembre 2021 sur les enjeux de financement de l'entente-cadre, avenant 2022-2023 et financement complémentaire de l'entente protection, mise en place d'un calendrier de rencontres statutaires. Mise à jour sur l'exercice des soldes au 31 mars 2022 ▪ Le 3 février 2022 - Rencontre statutaire DGSP-DGCRMAI-INSPQ : suivi dossiers en prévention et contrôle des infections. 	
4.	<p>Rapport du VPAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'INSPQ devrait être sollicité pour soutenir les DSPu sur la mise à jour du règlement sur le nickel. La DSP-Capitale-Nationale vérifie si les autres DSPu veulent produire un mémoire. ▪ Effectifs médicaux en santé publique (PREM) : la démarche DGSP avec DSPu et l'INSPQ débute cette semaine avec une première rencontre pour positionner le dossier. ▪ Une rencontre est également à venir avec Mme Marie-Ève Bédard, SMA, DGSP/DGPPSP et la DIC sur les Autochtones. ▪ Pour les JASP, plusieurs projets en cours de rédaction qui seront soumis cette semaine. Hier, Éric Litvak et François Desbiens ont rencontré Stéphane Perron pour présenter des suggestions. Un processus est à prévoir pour le dépôt d'une journée thématique pour les JASP par les professionnels. Les gestionnaires devraient être dans le cheminement de ces propositions afin qu'un appui organisationnel puisse supporter ces offres, conformément aux rôles et responsabilités définis. 	<ul style="list-style-type: none"> o Suivi en COCAS
5.	<p>Rapport du VPAAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspects COVID déjà couverts. Éric Litvak a officiellement pris le relais de Jocelyne Sauvé pour les présentations des portraits épidémiologiques hebdomadaires au MCE. ▪ Depuis deux semaines, nous sommes en adaptation avec l'arrivée d'un nouveau DNSP. François Desbiens est le point de chute direct pour toutes les demandes du DNSP. Il dirige les questions dans les bons canaux. Pour les questions transversales ou complexes, nécessitant coordination scientifique interdirection, Éric Litvak s'en occupe. 	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outre la prestation COVID, le dossier Substances psychoactives a été discuté au CoCAS. Un enjeu stratégique a été identifié par un possible chevauchement avec l'Institut universitaire en dépendance. Ce sujet sera davantage discuté au CoCAS. Des alliances sont à examiner. 	
Points de discussion		
6.	<p>Processus planification budgétaire</p> <p>Claude Bernier présente les grandes lignes du processus budgétaire 2022-2023 pour les activités régulières et les projets spéciaux. L'estimation de ce budget est d'environ 95 M\$ comparativement à 90 M\$ pour 2021-2022. Le budget préliminaire a été présenté au CA le 18 janvier 2022 en attendant le budget final détaillé en avril prochain.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette présentation ouvre la porte à d'autres enjeux qui touchent la fragilité du construit budgétaire historique de l'INSPQ et les moyens à notre disposition pour assurer un financement stable pour les équipes scientifiques et un soutien pérenne des activités dites transversales ou corporatives (ex. : prélèvement et utilisation des frais généraux, facturation des services offerts de façon transparente. Déclaration d'une banque d'heures d'expertise. Capacité des projets planifiée sur des capacités réelles, projets plus courts avec des livrables intermédiaires). Cela touche le choix des priorités en fonction des capacités de l'organisation. ▪ Claude Bernier va faire les rencontres avec les comités de gestion de chaque direction pour le processus budgétaire. Cela permettra de capter des enjeux de fond à traiter en CODIR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Le CoDIR adhère au processus de validation du budget 2022-2023 présenté par Claude Bernier. ▫ Nicole Damestoy propose de faire un sous-comité qui préparerait le tout pour tenir un LAÉ financier d'une journée. Planifier un calendrier des rencontres.
7.	<p>Suivi – charge de travail EE</p> <p>Natalys Bastien propose un suivi à la discussion en CODIR ayant eu lieu en décembre sur la charge de travail. Le plan d'action EES est en cours d'élaboration. Le CODIR s'est engagé à prendre des mesures organisationnelles pour diminuer la charge perçue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer des processus administratifs perçus comme des irritants : CAA ▪ Soutenir la campagne de sensibilisation qui sera relancée sur les bonnes pratiques en télétravail : <ul style="list-style-type: none"> - Protéger nos temps de répit et être exemplaire à cet égard envers nous-mêmes et les collègues : <ul style="list-style-type: none"> ▫ Se donner de l'espace dans l'agenda. On vous invite à débiter vos rencontres 5 minutes après l'heure et de les terminer 5 minutes avant. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques en télétravail par la DRH. ▫ Suivi en rencontre des cadres le 27 janvier 2022 ▫ Suivi par chaque membre du CODIR

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Chaque membre du CoDIR s'est engagé à revoir son agenda afin de s'assurer de la pertinence de sa présence dans les rencontres planifiées et les gestionnaires seront invités à faire de même dans un 2^e temps : choisir là où notre présence a une valeur ajoutée, faire confiance. ▫ Faire des choix : une révision des dossiers stratégiques qui seront traités à l'hiver 2022 sera proposée. 	
8.	Directive télétravail et avis de sécurité wi-fi (transféré dans ODJ consentement) Ce point est transféré à l'ordre du jour de consentement.	
9.	Mandat comité diversité inclusion Faute de temps à la présente rencontre, ce point est reporté au prochain CODIR.	
10.	Bilan 2021-2022 et calendrier 2022-2023 des ententes spécifiques Le point est brièvement traité. Des ajustements sont à faire dans la proposition de calendrier de travail pour que les arrimages soient faits au niveau des finances. Ce point revient pour discussion au prochain CoDIR.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Julie Dostaler propose un calendrier révisé.
Points de décision (ODJ de consentement)		
11.	Fonds de démarrage pour la recherche	
12.	Programmation scientifique 2022-2023	
8.	Directive télétravail et avis de sécurité wi-fi (point 8) <ul style="list-style-type: none"> ▫ Les changements sont cosmétiques. Les éléments concernant la SI ont été retirés. ▫ François Desbiens veut savoir si on doit faire un geste immédiat pour la SI. Une petite note sera transmise à tous. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Communication à venir de la DTI concernant l'avis de sécurité wi-fi.
Points d'information		
13.	Accompagnement en transfert de connaissances	
14.	Publications - embargo <i>Julie informe les membres du CODIR concernant les nouvelles procédures d'embargo.</i>	
15.	Messages clés et évaluation La rencontre se termine à 12 h 02.	

ND/ev

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 8 février 2022, à 9 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Judith Fafard Patricia Hudson Sylvain Mercier Éric Litvak Christiane Thibault</p> <p>Absente: Florence Lacasse</p> <p>Invité : Yves St-Onge</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 janvier 20223. Présentations – Tour de table <p>POINTS DE DÉCISION</p> <ol style="list-style-type: none">4. Mandat comité diversité inclusion5. Formation comité développement durable <p>POINT DE DISCUSSION</p> <ol style="list-style-type: none">6. Planification dossiers CoDIR février à juin 2022 <p>POINT DE DÉCISION (ODJ DE CONSENTEMENT)</p> <ol style="list-style-type: none">7. Principaux messages du lac-à-l'épaule du 6 juillet 2021 <p>POINT D'INFORMATION</p> <ol style="list-style-type: none">8. Représentation CRESP9. Messages clés et évaluation
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté comme présenté.</p>	
2.	<p>Adoption du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2022</p> <p>Le compte rendu de la réunion du 25 janvier 2022 est adopté en y apportant quelques corrections mineures.</p> <p>Suivis :</p> <p>Patricia Hudson mentionne que lors de la rencontre avec Christiane Thibault, Sylvie Poirier et Yves Jalbert du 7 février 2022, Sylvie Poirier aurait fait part de la possibilité que le suivi de l'entente-cadre soit fait juste dans un an.</p> <p>Julie Dostaler informe les membres qu'elle a communiqué avec Sylvie Poirier pour valider les rencontres DGSP-INSPQ et lui soumettre une proposition de plan de travail jusqu'en juin pour les travaux de l'entente-cadre. Cette dernière l'a avisée qu'une rencontre devrait avoir lieu avec Marie-Ève Bédard et Yves St-Onge avant de convenir de ces étapes</p> <p>Nicole Damestoy informe Yves St-Onge de la tenue de rencontres DGSP-INSPQ ainsi qu'avec les différents SMA et de l'importance de bien documenter ces rencontres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Plan de travail pour l'élaboration des bilans 2021-2022 et planifications 2022-2023 des ententes spécifiques à convenir avec la DGSP.
3.	<p>Présentations – Tour de table</p> <p>Chaque membre du comité de direction se présente en décrivant leur fonction et souhaite la bienvenue à Yves St-Onge. Ce dernier se présente à son tour.</p> <p>Discussion sur l'arrivée du nouveau PDG et messages qui seront faits notamment pour répondre à des préoccupations sur les enjeux de mobilisation, l'indépendance scientifique, etc.</p> <p>Il est convenu de tenir un CoDIR demain à 11 h afin de discuter des communications internes à la suite de l'arrivée en poste du nouveau PDG par intérim.</p>	
4.	<p>Mandat comité diversité inclusion</p> <p>Natalys Bastien résume l'état de situation déposé; l'objectif étant de mettre sur pied un comité diversité et inclusion doté d'un plan d'action annuel, orienté vers les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles et ethniques, et les personnes handicapées contribuant ainsi à faire de l'Institut un milieu qui promeut et soutient la diversité, l'inclusion et l'accès équitable à l'emploi, dans le respect de ses obligations morales et légales. La DRH fait part également des obligations légales du positionnement institutionnel. Après quelques commentaires et suggestions, les membres :</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sont d'accord avec le principe, mais il y a des contraintes parfois notamment par des exigences du laboratoire. Certains employés ne peuvent pas faire certaines tâches en raison par exemple d'une grossesse ou statut vaccinal. Natalys Bastien explique qu'il faut que ces éléments soient documentés et justifiés. Cela ne doit pas être arbitraire. ▪ Convient de modifier dans l'état de situation : <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter la notion de discrimination, de même que celle d'identité et d'orientation sexuelles - Aux points à surveiller le mot <i>changement de culture</i> par <i>évolution de la culture</i>. ▪ Discutent aussi sur le niveau de scolarité. Nos processus de dotation prévoient des exigences quant au niveau de scolarité. Encore une fois, on précise que nous sommes tout à fait légitimés d'exiger un niveau de scolarité en fonction des tâches. ▪ Approuvent la composition actuelle du comité comme discuté, à ajouter à l'état de situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Natalys Bastien déposera un ES amendé en suivi des commentaires émis.
5.	<p>Formation comité développement durable</p> <p>Julie Dostaler mentionne que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous informe que l'adoption de la stratégie gouvernementale de développement durable 2022-2027 est imminente. L'INSPQ est appelé à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de développement durable (PADD). Il y a lieu de constituer un nouveau comité DD afin d'élaborer le plan d'action puisque quelques membres ont quitté l'INSPQ. Il est mentionné dans l'état de situation d'un membre par direction, toutefois, une correction sera apportée à l'état de situation puisqu'il n'est pas nécessaire que chaque direction soit représentée.</p> <p>Les directeurs qui ont des personnes de leur équipe pouvant faire partie du comité sont invités à en faire part à Julie Dostaler pour ceux qui ne l'auraient pas mentionné durant la présente rencontre.</p> <p>Le début des rencontres pourrait avoir lieu en mars ou fin février 2022 au plus tôt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Julie Dostaler déposera un ES amendé en suivi des commentaires émis.
Points de discussion		
6.	<p>Planification dossiers CoDIR février à juin 2022</p> <p>Nicole Damestoy mentionne que la liste a été déposée en CoDOR. Julie Dostaler l'a inscrite dans notre planer de TEAMS. Elle précise, pour Yves St-Onge, les rôles des comités CoDOR, CoDIR, COCAS, CAA.</p> <p>La PDG fait la lecture des 23 éléments de la liste qui sont commentés au fur et à mesure de la présentation. Il est convenu d'y ajouter les points suivants :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Nicole Damestoy a transmis aux membres du CoDIR la liste modifiée le 8 février 2022 en après-midi.

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité civile ▪ Positionnement de la recherche : en CoCAS ▪ Assurer la prestation scientifique COVID (un gros morceau) ▪ Adapter la réponse COVID selon l'évolution de l'épidémie ▪ 3^e créneau d'expertise : entente SAT <p>La liste sera corrigée selon les commentaires et recommandations émis durant la présentation.</p>	
7.	<p>Principaux messages du lac-à-l'épaulé du 6 juillet 2021</p> <p>Le document déposé est adopté par les membres du CoDIR.</p>	
8.	<p>Représentation CRESP</p> <p>Julie Dostaler informe les membres du CoDIR qu'en rencontre du CoDOR il a été convenu de désigner, pour l'INSPQ, Josiane Loiselle Boudreau pour remplacer Jocelyne Sauvé au Comité scientifique du Centre de recherche en santé publique (CReSP).</p>	
9.	<p>Messages clés et évaluation</p> <p>Nicole Damestoy remercie les membres du CoDIR et leur souhaite bonne continuité.</p> <p>François Desbiens propose d'adopter une résolution afin de remercier Nicole Damestoy pour son excellent travail, son leadership et son engagement indéfectible à l'organisation tout au long des sept années à l'INSPQ. Résolution adoptée à l'UNANIMITÉ.</p> <p>La rencontre se termine à 11 h 48.</p>	

FD/ev

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 22 février 2022, à 9 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger Claude Bernier François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Éric Litvak Yves St-Onge Christiane Thibault</p> <p>Absent : Judith Fafard</p> <p>Invités : Éric Bédard – Maude Chapados (point 7)</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Adoption du compte rendu du 8 février 2022<ul style="list-style-type: none">▪ Précisions - logistique des rencontres du CoDIR3. Rapport de la PDG4. Rapport du VPAS5. Rapport du VPAAS6. Plan Entreprise en santé 20227. Projet de loi 19 - orientations7 B. Objets de discussion<ul style="list-style-type: none">▪ Rencontre statutaire trimestrielle CMQ-INSPQ du 17-03-2022▪ Rencontre collaboration INSPQ-ASPQ du 23-03-20228. Structure DRBST9. État de situation amendé DD (en suivi CoDIR 8 février 2022)10. Tableau de bord RH11. Plan d'action adopté au CISEC12. Comptes rendus du CODOR des 28 janvier et 2 février 202213. Messages clés et évaluation
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté comme présenté.</p>	
2.	<p>Adoption du compte rendu de la réunion du 8 février 2022</p> <p>Le compte rendu de la réunion du 8 février 2022 est adopté en y apportant quelques modifications mineures.</p> <p>Suivi :</p> <p>Natalys Bastien informe les membres du CoDIR que Caroline Drolet a accepté de se joindre au comité inclusion, diversité; elle la remercie.</p>	
3.	<p>Rapport du PDG</p> <p><u>Contexte interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil de compétences du poste de PDG de l'INSPQ. Yves St-Onge remercie les directeurs pour leurs commentaires, c'est très apprécié, valeur ajoutée. Il précise qu'il n'a pas pris tous les commentaires. Lors de sa rencontre avec Mme Dominique Savoie, SM, il lui a précisé, entre autres, que le poste requiert une formation en santé publique accompagnée d'une formation de gestion comme atout. Le profil sera présenté au CA de demain 23 février 2022. Yves St-Onge proposera au MSSS qu'un membre du CA de l'INSPQ fasse partie du comité de sélection. ▪ Annonce du départ de Natalys Bastien. Yves St-Onge en parlera au CA demain à savoir si on affiche le poste maintenant ou si on attend l'arrivée du nouveau PDG. Considérant que Natalys Bastien nous donne un préavis intéressant on pourrait la mettre à contribution pour choisir une candidature et faire le transfert de dossier. Yves St-Onge propose aux membres qui désirent commenter le profil et les exigences de lui en faire part. Il est convenu que le comité de sélection soit formé des personnes suivantes : un membre du CA (la présidente du comité RH), Yves St-Onge, François Desbiens et Natalys Bastien. L'affichage paraîtra ce vendredi. ▪ Rapport VGQ, une proposition finale sera soumise d'ici la fin de la journée pour transmission. Julie Dostaler précise que Marie-Josée Archetto, Yolaine Rioux et Éric Bédard ont une rencontre aujourd'hui à 13 h 30. Une proposition devrait être soumise par Yolaine Rioux d'ici la fin de la journée avec un projet de lettre. Le tout doit être envoyé au VGQ d'ici la fin de la journée demain par Yves St-Onge. ▪ Yves St-Onge souhaite connaître les enjeux de la bande passante (RITM) que connaît le réseau pour notre plan de retour sur les lieux de travail. François Bélanger précise que nous n'avons pas d'enjeu de bande passante à l'INSPQ si nous avons un retour sur les lieux de travail. Natalys Bastien indique que ce qui est prévu pour l'Institut c'est un retour sur les sites plus tard au printemps et à l'été étant donné les travaux d'aménagement mais, qu'à partir du 7 mars, une présence ponctuelle sera possible et des rassemblements en petits groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Natalys Bastien transmettra l'affichage aux membres. ▫ Natalys Bastien reviendra au prochain CODIR afin d'aborder du retour au travail sur les sites.

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Natalys Bastien fait remarquer qu'il n'y a pas de rencontre du CODIR d'ici le 22 mars, il est donc convenu d'ajouter une rencontre après la semaine de relâche, le 15 mars 2022. ▪ Fonctionnement des rencontres CODOR CODIR – Yves St-Onge soulève le fait qu'il y a beaucoup de rencontres aux calendriers des membres du CoDIR. Ne voyant pas la nécessité de tenir des rencontres du CoDOR, ce dernier propose de les annuler. Les rencontres du CoDIR continueront de se tenir aux deux semaines. Un appel de sujets sera transmis par Estelle Voyer la semaine précédant la rencontre. <p><u>Contexte externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre statutaire avec Mme Dominique Savoie, SM, le 18 février 2022. ▪ Rencontre avec Dr Luc Boileau, DGSP par intérim, et M. Daniel Desharnais, SMA – DGCRMAI, hier 21 février - Discussions sur les représentations hors-Québec : Daniel Desharnais a un rôle de coordination au CGER et de délégué pour des rencontres interprovinciales. Yves St-Onge demande que chaque direction regarde ce qu'elle a comme représentations hors Québec. <p><u>À l'agenda</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre du personnel le 24 février 2022 – Yves St-Onge mentionne qu'il n'y aura pas de période de questions, mais qu'il y aura un mécanisme permettant de recevoir les questions du personnel. Des validations sont à prévoir concernant la capacité de TEAMS pour l'ensemble du personnel. ▪ Rencontre des cadres le 24 février 2022 - Natalys Bastien partage les sujets qui y seront discutés : Plan action EES, conflit d'intérêts, présentation du mandat comité d'inclusion diversité. Yves St-Onge discutera aussi du profil de PDG de l'INSPQ. Il invite les membres à lui partager ainsi qu'à Natalys Bastien d'ici la rencontre de demain, les sujets qu'ils souhaiteraient discuter. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Estelle Voyer transmettra la convocation de la rencontre du CODIR du 15 mars 2022 au calendrier. ▫ Julie Dostaler fournira un outil (grille) pour réaliser l'exercice de recensement.
4.	<p>Rapport du VPAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre à venir avec ASPQ et le Collège des médecins, on en discute au point 7 B. ▪ Beaucoup de discussions COVID dans les dernières semaines. ▪ Travaux pour utiliser le planner; Éric Litvak et Julie Dostaler vont bonifier le planner. ▪ Rencontre avec le département clinique de Québec. ▪ Concernant la COVID, tous les indicateurs se portent bien. Donc à venir, démobilisation interne : comment on fait cela? <p>On convient de ramener le plan de rétablissement sur la table.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Prévoir une discussion sur la mise à jour du plan de rétablissement dans un prochain CODIR.

No	Sujet	Responsable/Suivi
5.	<p>Rapport du VPAAS</p> <p>Éric Litvak nous rappelle qu'il faudra convenir de certaines orientations pour le plan de rétablissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'arrivera-t-il dans les prochains mois / années, en termes de situation épidémiologique? ▪ Que veut-on préserver comme capacité pour faire face à différents scénarios possibles? <p>Julie Dostaler informe les membres du CoDIR des discussions tenues hier au réseau des directions adjointes de SP. Préoccupation des régions pour connaître l'échéancier prévu pour la levée de l'urgence sanitaire et le financement de transition qui sera nécessaire</p>	
Point de décision		
6.	<p>Plan Entreprise en santé 2022</p> <p>Natalys Bastien présente l'état de situation du plan d'action adapté au contexte de la pandémie. Ce plan, présenté par le Comité santé et mieux-être, propose 13 mesures afin de répondre à quatre besoins prioritaires. Ainsi, en continuité avec les orientations du plan précédent, le plan Entreprise en santé 2022 propose des mesures adaptées au télétravail et à l'incertitude provoqués par la COVID-19.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Dostaler soulève l'enjeu de charge de travail et des contraintes de temps par rapport à l'offre d'ateliers proposée. ▪ Natalys Bastien propose de maintenir l'offre d'ateliers puisque cela est demandé et de courte durée. Invitation à réviser les agendas, revoir les priorités, pertinences de participer à certaines rencontres, etc. ▪ Yves St-Onge suggère d'en discuter avec les cadres à la rencontre de jeudi. <p>Les membres du CoDIR approuvent le plan d'action de la DRH. Il est toutefois convenu de poursuivre les réflexions en ce qui a trait à la charge de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Natalys Bastien reviendra lors une prochaine rencontre du CoDIR pour qu'on aborde la charge des cadres supérieurs.
Points de discussion		
7.	<p>Projet de loi 19 - orientations</p> <p>En vue d'une éventuelle participation de l'INSPQ aux consultations parlementaires, la discussion proposée vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous assurer d'une compréhension commune des enjeux organisationnels liés au projet de loi. ▪ Mettre en commun les informations stratégiques obtenues par les différentes autorités en lien avec le Projet de loi no 19 - Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives. <p>Julie Dostaler invite Maude Chapados et Éric Bédard à joindre la rencontre. Ces derniers ont contribué à l'analyse du projet de loi 19 déposé en décembre dernier par le ministre Dubé. Maude Chapados présente le PPT qu'elle a</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<p>préparé. Les membres du CoDIR sont invités à soumettre leurs questions et commentaires tout au long de la présentation. Ceux-ci se résument ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous n'avons pas l'information à ce stade-ci pour la date de dépôt d'un mémoire. Le projet de loi devrait être adopté en juin prochain, mais étant donné qu'il y a aussi deux autres projets de loi en cours à être étudiés par la commission santé et services sociaux, il est très possible que son adoption soit reportée. ▪ François Desbiens veut connaître le cheminement pour les chercheurs d'établissement. Il demande si l'on aura un rôle à jouer sur les données dont on est détenteurs, même si elles appartiennent au MSSS. Pour le BIESP, ce serait une nouvelle offre de services de donner les accès aux chercheurs qui en demandent, l'Infocentre dans sa forme actuelle étant un portail informationnel et non un guichet d'accès. ▪ Le SMA responsable au MSSS de ce projet de loi est M. Marc-Nicolas Kobrynsky, SMA - DGCRMAI, et le responsable du dossier est M. Pier Tremblay, adjoint exécutif - DFPSP. ▪ Caroline Drolet veut s'assurer que l'on traite aussi les fonctions services cliniques de dépistages. Julie Dostaler mentionne que c'est prévu. ▪ Yves St-Onge fait part, entre autres, que nous devons identifier les interrogations et valider avec les vis-à-vis du MSSS, ensuite revenir en CoDIR. Il faut valider à la source auprès de M. Kobrynsky. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Maude Chapados transmettra sa présentation PPT à M. St-Onge, à sa demande. ▫ Prévoir rencontre avec Yves St-Onge, Julie Dostaler et Maude Chapados.
7 B.	<p>Objets de discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre statutaire trimestrielle CMQ-INSPQ : François Desbiens mentionne que la prochaine rencontre est prévue le 17 mars prochain. François Bélanger indique que l'INSPQ a une entente avec le CMQ pour transférer des données, dont la liste des médecins pour alimenter le système de laboratoire, pour le dépistage du cancer du sein, etc. Le Collège des médecins fait actuellement une vérification auprès de leurs avocats pour savoir sous quelle loi l'INSPQ détient ces données. François Desbiens invite François Bélanger à le tenir informé à ce sujet. Patricia Hudson souligne qu'il serait intéressant que la validation soit présentée au CODIR aussi. ▪ Rencontre collaboration INSPQ-ASPQ : François Desbiens informe les membres qu'une rencontre se tiendra avec l'ASPQ le 23 mars prochain. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ En CoCAS pour recevoir les objets de discussion la semaine prochaine.
<p>Points d'information</p> <p><i>Il est convenu, pour les prochaines rencontres CoDIR, de ne plus déposer les documents d'information en CoDIR, mais plutôt les transmettre directement aux membres du CoDIR lorsque requis.</i></p>		
8.	Structure DRBST	
9.	État de situation amendé DD	
10.	Tableau de bord RH	

No	Sujet	Responsable/Suivi
11.	Plan d'action adopté au CISEC	
12.	Comptes rendus du CoDOR des 28 janvier et 2 février 2022	
13.	<p>Messages clés et évaluation</p> <p>Yves St-Onge invite les membres qui auraient des commentaires sur le déroulement de la rencontre de ce matin en vue d'améliorer la tenue des rencontres du CoDIR à lui en faire part.</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 12.</p>	

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 15 mars 2022, à 9 h, par TEAMS.

<p>Présents : Natalys Bastien François Bélanger Claude Bernier François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Éric Litvak Yves St-Onge Christiane Thibault</p> <p>Absente : Judith Fafard</p> <p>Invité :</p> <p>Secrétaire : Estelle Voyer</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Adoption du compte rendu du 22 février 20223. Rapport de la PDG4. Rapport du VPAS5. Rapport du VPAAS6. Pérennisation du télétravail et retour au bureau : Gestion du changement7. Fonds de développement de l'expertise8. Optimisation du processus de dotation9. Représentations hors Québec10. Retour sur les priorités discutées le 8 février11. <i>Prime état d'urgence</i>12. Messages clés et évaluation
--	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Le projet d'ordre du jour est adopté comme présenté en ajoutant pour information le point <i>Prime état d'urgence</i>.</p>	
2.	<p>Adoption du compte rendu de la réunion du 22 février 2022</p> <p>Le compte rendu de la réunion du 22 février 2022 est conforme aux discussions. M. St-Onge précise qu'il souhaite que les membres fassent part de leurs commentaires ou corrections avant la rencontre par meilleure utilisation du temps de rencontre.</p> <p>Suivis :</p> <p>Arrêt de transfert de données nominatives du CMQ : la transmission est légitimée par l'enquête épidémiologique du DNSP et non pas par l'urgence sanitaire. Point à reprendre dans la discussion avec le CMQ.</p> <p>Plan de rétablissement : Christiane Thibault mentionne la tenue d'une rencontre pour entamer la mise à jour cette semaine.</p>	
3.	<p>Rapport du PDG</p> <p><u>Contexte interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil de compétences du poste de PDG de l'INSPQ. Yves St-Onge en discutera cette semaine avec Mme Savoie ainsi que du processus de nomination. <p><u>Contexte externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échange le 2 mars dernier avec Dre Michèle de Guise, PDG par intérim INESSS – Malgré quelques irritants ressentis à l'égard de l'INSPQ, il est convenu de mettre l'accent sur l'optimisation de nos collaborations, partenariats et responsabilités. Planification d'une rencontre avec INESSS : François Desbiens et Éric Litvak y participeront. Il est précisé que les collaborations entre les équipes de travail de l'INESSS et de l'INSPQ sont très bonnes. ▪ Eaux usées : Yves St-Onge sollicite la collaboration de Christiane Thibault pour présenter au CoDIR du 22 mars le dossier des eaux usées et sa contribution à la surveillance et la vigie de maladies infectieuses. <p><u>À l'agenda</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec Mme Dominique Savoie, SM, ce mercredi 16 mars 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Estelle Voyer s'occupe de convoquer la rencontre avec Mme Michèle de Guise, François Desbiens, et Éric Litvak. ▫ Eaux usées : Christiane Thibault préparera une présentation PPT pour le CoDIR du 22 mars prochain.

No	Sujet	Responsable/Suivi
4.	<p>Rapport du VPAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec Mme Marie-Ève Bédard, SMA DGSP/DGSPCPPSP, précisant qui fait quoi : ▪ M. Daniel Paré, sous-ministre associé DGGEOP : refondation du réseau, pandémie, autres à clarifier. ▪ Dr Horacio Arruda, SMA : responsable PGPS (dynamique interministérielle) et SQDC ▪ Mme Marie-France Boudreault, DGSP, sera nommée à la Direction de la santé environnementale et de la santé au travail. ▪ M. Hugo Fournier, Mme Eveline Toth et Mme Josée Dubuque contribuent pour le non-COVID à la direction de Mme Marie-Eve Bédard. ▪ Consultation de Mme Natalie Rosebush, SMA DGAPA, concernant plan d'action ministériel pour contrer la maltraitance chez les aînés : réponse attendue pour 23 mars prochain. Caroline Drolet coordonnera la consultation interne, s'il y a lieu. ▪ ASPQ : rencontre à venir en mars. ▪ Liste de dossiers prioritaires : on n'a pas avancé sur cette analyse. 	
5.	<p>Rapport du VPAAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Court topo épidémiologique. ▪ En attente des orientations du ministère pour le plan de rétablissement COVID. On devrait retrouver une certaine normalité à court terme, par contre, pour le plus long terme à l'automne, il faut se préparer à être prêt à réagir. ▪ 4 à 8 prochaines semaines : on devrait sentir un assouplissement en ce qui a trait à la charge du travail. 	
Points de décision		
6.	<p>Pérennisation du télétravail et retour au bureau : Gestion du changement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Natalys Bastien mentionne qu'en prévision de l'approbation en CoDIR le 22 mars prochain du plan de retour au travail, et considérant les enjeux associés à cette démarche, il importe de rappeler les fondements à l'origine du projet de pérennisation du télétravail ainsi que le rôle de la direction et des cadres intermédiaires dans la stratégie de gestion de changement. Les objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▫ Partager les enjeux et préoccupations ▫ Rappeler la vision commune et convenir des messages clés ci-rattachant 	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Rappeler et préciser au besoin le rôle des gestionnaires dans la gestion du changement ▫ Partager les prochaines ▪ Natalys Bastien précise que le retour sur les lieux de travail se fera de façon progressive pour que le personnel puisse tester la formule hybride avant de s'engager. Le retour se fera sur Wolfe au printemps, et à l'été pour Crémazie et de l'Église. <p>Les commentaires suivants sont émis par les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel voulant revenir à temps plein au bureau émet beaucoup de préoccupations et de questions. Risque d'y avoir un enjeu. Pourrait-on présenter rapidement au personnel souhaitant revenir à temps plein au bureau les plans et l'aménagement prévu afin de gérer adéquatement les attentes du personnel? ▪ Enjeu de communication. Il y a une perception de ne plus vouloir le personnel dans les bureaux. ▪ Suggestion d'organiser une activité ludique dans les locaux pour se réapproprier les lieux. ▪ Suggestion que la présentation des aménagements soit faite en personne sous forme de visites des lieux. ▪ Avoir une offre mixte pour tenir compte des personnes ayant des craintes par rapport aux contacts : en personne et en virtuel au choix. Des occasions extérieures sont également suggérées. ▪ Transformer le communiqué prévu le 25 mars par une rencontre virtuelle (sauf pour le LSPQ, car le personnel est en présentiel). ▪ Présentation du plan de retour aux gestionnaires lors de la rencontre du 24 mars 2022. <p>François Desbiens se rend disponible auprès des directions scientifiques pour les rencontres de gestion.</p>	
7.	<p>Fonds de développement de l'expertise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Natalys Bastien rappelle que le fonds de développement de l'expertise avait été approuvé et les sommes ont été distribuées avant la pandémie. L'objectif est d'avoir une enveloppe de formation continue pour développer de la relève dans les directions. L'enveloppe a été réduite à l'automne dernier. Un montant de 20 k\$ par direction a été distribué, mais non dépensé pour les 2 dernières années, un montant supplémentaire de 10 k\$ sera distribué. IL est donc convenu d'utiliser le cadre mis à jour et d'effectuer un suivi en fin d'année financière. Au besoin, pour les personnes identifiées, il peut y avoir du soutien offert par Mireille Soucy pour élaborer le plan de développement individuel. ▪ Présentation le 7 avril prochain auprès des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Claude Bernier transmettra aux membres le tableau sommaire de l'enveloppe autorisée pour le Fonds de développement de l'expertise.

No	Sujet	Responsable/Suivi
Points de discussion		
8.	<p>Optimisation du processus de dotation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Natalys présente une modification de l'offre de services en dotation. Les directions sont d'accord avec les propositions présentées. ▪ Pour ce qui est de ne plus accompagner les gestionnaires dans les entrevues, il faudrait tout de même bien coacher les nouveaux gestionnaires. À cet effet, Natalys Bastien explique qu'il y aura une présélection par les conseillères et qu'elles pourront donc bien informer les gestionnaires des candidats et porter des conseils sur l'entrevue à mener. ▪ Les rencontres de présélection avec les candidats effectuées par les conseillères avant les entrevues sont très appréciées. La systématisation de cette pratique est souhaitée. ▪ La DRH invite les membres qui ont des suggestions d'amélioration dans le processus d'embauche à lui en faire part. 	
9.	<p>Représentations hors Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PDG a fait suivre aux membres du CoDIR un courriel qu'il a reçu de M. Daniel Desharnais, SMA DGCRMAI. Il demande si les réponses aux questions mentionnées dans le courriel sont claires. Julie Dostaler explique qu'il manque un élément n'ayant pas été précisé à l'effet qu'il faut demander une autorisation dans les situations où nous sommes appelés à participer à des commissions sénatoriales, déposer des mémoires ou toute autre action consistant à conseiller le gouvernement fédéral pour l'élaboration de politiques publiques fédérales ou de plans d'action pancanadiens. ▪ Caroline Drolet et Christiane Thibault demandent que soient clarifiés les grands messages. Étant donné que les gestionnaires ont une responsabilité d'être informés et d'évaluer les représentations de l'organisation et les collaborations externes, Patricia Hudson suggère que le message auprès du personnel soit d'informer les directions pour toute collaboration. ▪ Discussion à poursuivre la semaine prochaine. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Précisions à suivre au CoDIR du 22 mars 2022.
10.	<p>Retour sur les priorités discutées le 8 février</p> <p>Le point est reporté au CoDIR du 22 mars 2022.</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
11.	<p>Prime état d'urgence</p> <p>Natalys Bastien fait part que la prime de 4 % pour l'état d'urgence sanitaire cessera le 16 avril prochain. Un communiqué sera transmis pour en faire l'annonce.</p>	
12.	<p>Messages clés et évaluation</p> <p>Yves St-Onge mentionne que le processus de dotation DRH suit son cours. Les entrevues sont prévues les 25 et 28 mars prochains. Candidatures intéressantes pour l'instant.</p> <p>La rencontre se termine à 11 h 43.</p>	